



ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE SPORTIVE JOUeuse

L'Organisation Ringuette Boucherville (ORB) exige à chaque joueuse de lire et signer le « Code d'éthique de la joueuse ». Un manquement ou un non-respect à une obligation de ce code d'éthique pourrait entraîner une sanction, et ce, tel que mentionné dans le Code d'éthique sportive de l'ORB.

Pour bénéficier au maximum de la pratique de la ringuette, la joueuse doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif. L'important n'est pas de gagner, mais bien la manière dont elle pratique le sport. Elle ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu.

Pour obtenir le maximum de profit de la ringuette, la joueuse devra :

- Observer rigoureusement les règles du jeu et la vision de l'esprit sportif.
- Respecter le personnel entraîneur et obéir à leurs consignes établies lorsque celles-ci ne sont pas contraires à son bien-être.
- Accepter et respecter les décisions et directives des arbitres.
- Respecter en tout temps les arbitres, les adversaires et leurs partisans qui ne doivent pas devenir des ennemis.
- Faire preuve d'autodiscipline.
- Poursuivre son engagement envers ses coéquipières, le personnel entraîneur et son équipe jusqu'au bout.
- Jouer pour s'amuser en se rappelant que la ringuette n'est pas une fin mais un moyen. Aucuns moyens illégaux ou tricherie pour gagner ne seront tolérés.
- Engager toutes ses forces et son implication dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire. La victoire comme la défaite sont des conséquences du plaisir de jouer.
- Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.
- Accepter la défaite en étant satisfaite de l'effort accompli et en reconnaissant le bon travail de l'adversaire.
- Avoir une conduite exemplaire sur et hors de la patinoire en s'exprimant poliment et en utilisant un langage sans injure, expression vulgaire ou blasphème. Et ce de façon verbale, non-verbale, physique et virtuelle.



ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE SPORTIVE JOUeuse

- Apporter la même considération et collaboration à toutes ses coéquipières.
- Accepter les erreurs de ses coéquipières et aider celles qui ont plus de difficultés.
- Toujours rester maître d'elle afin que la ringuette, un sport parfois robuste, ne devienne pas un sport brutal et violent.
- Respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme.
- Utiliser les réseaux sociaux, Internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse de ses coéquipières, entraîneurs et dirigeants. Ne jamais s'en servir pour provoquer l'adversaire ou une autre personne en lien avec le sport.
- Ne jamais être sous l'effet ou en possession d'alcool, de drogue ou tout autre produit de dopage sportif lors d'activités sur et hors glace.
- Aucune forme d'intimidation / altercation verbale ou physique ne sera tolérée.
- Afin de protéger l'intimité des joueuses, il est strictement interdit d'utiliser un téléphone cellulaire, un appareil photo ou vidéo dans les chambres. Un cellulaire sera toléré uniquement s'il est destiné à diffuser de la musique. Les parents sont responsables des appareils de leurs enfants d'âge mineur. En cas de mauvaise utilisation, le personnel entraîneur pourra confisquer l'appareil et le remettre à la sortie de la chambre.

Je _____, joueuse de l'ORB, m'engage à respecter le Code d'éthique sportive des joueuses de l'ORB.

Signature* : _____ Date : _____

**Joueuse de 10 ans et plus.*

Signature du parent* : _____ Date : _____

**Pour les joueuses de moins de 18 ans.*

**Pour les joueuses de moins de 10 ans, le parent s'engage à prendre connaissance du
« Code d'éthique de la joueuse » conjointement avec son enfant.**